

# Pacs et situation irrégulière

#### Par balance, le 12/02/2011 à 19:49

bonjour tout le monde ; voilà je vous é(e)xplique ma situation :

je suis (r)entrée ici en france légalement avec un visa touristique que je n'ai pas ré (e) specté et maintenant je me retrouve clandestine depuis 17 mois.

je suis de nationalité algérienne et je suis pacsée avec mon compagnon qui lui aussi est d'origine algérienne mais en situation régulière, il a un titre de séjour de 10 ans, j'ai toutes les pr(e)uves de vie commune de plus d'un an, edf, téléphone, internet, bi(e)ntôt la déclaration des impôts, l'AME que je viens de renouveler, nous avons établi un certificat de concubinage + l'attestation de pacs et tous les courriers que je reçois à mon nom à l'adresse de mon compagnon(là où on vi(t)), je suis bénévole à la croix rouge depuis 11 mois je suis même inscrite et je paye mon assurance de 16 euros une fois par an, je suis déclarée avec lui à la caf et bientôt je serai avec lui sur le bail car on compte déménager dans 2 mois; je suis titulaire d'une li(s)cence de traduction (diplôme algérien)

ma question est la suivante :

est-ce qu'il y a possibilité pour régulariser ma situation juste en étant pacsé (e) avec un étranger en situation régulière ?

et je voudrais aussi savoir s'il y a une possibilité de m'inscrire dans une école de formation pour suivre une formation , je n'aime pas réster inactive .

merci de m'avoir lue et je compte sur votre aide et vos conseils.

#### Par balance, le 16/02/2011 à 13:25

y a personne qui peut répondre à ma question ? alors que je vois bien qu'on a répondu aux autres questions posées sur le pacs sauf à mon cas !!!

Par jruiced, le 16/02/2011 à 13:29

si je vous ai répondu

Par **balance**, le **16/02/2011** à **18:07** 

mais il est ou votre message ? je le vois pas !

## Par **jruiced**, le **17/02/2011** à **11:15**

je vous explique la procédure en privé

### Par balance, le 17/02/2011 à 13:52

oui ça y est j'ai reçu les messages , je vous remercie .